

**Ligne Écoute  
Dirigeants,  
en parler c'est  
déjà avancer**



**Dispositif  
Solidarité  
Entreprises  
Covid-19**

Au quotidien, vous pensez à la santé de votre entreprise. **Et vous ?**

**Avez-vous pensé à votre santé ?** La vie d'un chef d'entreprise n'est pas un long fleuve tranquille. Vous ne vous ménagez pas et votre investissement peut avoir des conséquences à ne pas négliger : stress, épuisement, problèmes de santé, burn out...

Avec la ligne Écoute Dirigeants, vous pouvez parler de votre situation en toute confidentialité avec des professionnels de santé qui vous proposent un accompagnement et un plan d'actions personnel.

**La Ligne Écoute Dirigeants, c'est :**



**Une écoute attentive**  
avec des psychologues  
du travail, experts de  
la santé des dirigeants  
de TPE / PME



**Un accompagnement  
personnalisé  
et confidentiel**



La mise en place  
d'un plan  
d'accompagnement  
psychologique

**Prendre soin de vous, c'est aussi prendre soin de votre entreprise**

Vous êtes dirigeant d'une TPE ou d'une PME, travailleur salarié ou non salarié, contactez le :



**Ligne Écoute Dirigeants**

Du lundi au vendredi de 8 h à 19 h

**0 801 900 060**

Service & appel  
gratuits

## L'accompagnement social de votre branche

Mobilisés face à la crise engendrée par l'épidémie de Covid 19, l'ensemble des partenaires historiques de la branche HCR, ont décidé la mise en place d'une ligne d'écoute et de soutien psychologique pour les dirigeants et les salariés dont la vocation est :

- ✓ Aider à mieux vivre le quotidien et à gérer un stress lié aux incertitudes du lendemain ;
- ✓ Mettre en place un plan d'accompagnement personnalisé ;
- ✓ Concilier vie professionnelle et vie personnelle dans un contexte perturbé.

Pour faciliter la réalisation de cet objectif et poursuivre l'attribution des aides existantes, le budget de l'action sociale a bénéficié d'une majoration exceptionnelle d'1 M€.

Au-delà des garanties conventionnelles prévoyance et frais de santé, les partenaires sociaux de la branche ont mis en place depuis plus de 10 ans des aides sociales adaptées aux besoins des salariés :

<b>À concilier votre vie professionnelle avec votre vie de parents</b> Aide financière à la garde d'enfants jusqu'au 4 <sup>e</sup> anniversaire	<b>Nous vous aidons à garder le sourire</b> Aide financière sur le reste à charge de vos prothèses dentaires	<b>À faire face aux imprévus</b> Conseils et aides financières en cas de difficultés passagères liées à un événement exceptionnel ou totalement imprévisible	<b>À financer vos interventions d'aide à domicile</b> Aide financière en cas d'hospitalisation de plus de 3 jours
<b>À rester à l'écoute</b> Aide financière sur le reste à charge de vos prothèses auditives	<b>À toujours rester vous-même</b> Aide financière sur 100% du reste à charge des prothèses capillaires en cas de maladie grave	<b>À bien démarrer dans le métier</b> Aide financière pour passer le permis auto ou le Brevet de Sécurité Routière	<b>À alléger vos charges de parent isolé</b> Aide financière aux parents percevant une pension alimentaire ou une prestation de substitution CAF

Pour toute question sur l'accompagnement social HCR, vous pouvez adresser un mail à : [aides-individuelles-HCR@klesia.fr](mailto:aides-individuelles-HCR@klesia.fr)